

République française

Département de la Haute-Loire

Commune de Montregard

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 13

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François – FURNEL Audrey - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse – MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe - MONTERYMARD-GRAS Florence - MOULIN Emmanuel – MOULIN Martine - RANCON Raphaël – ROMEAS Frédéric - SAMUEL Béatrice

Absent excusé : RIFFARD David

Secrétaire : MATHIEU Marie-Thérèse

Compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2019

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 27 septembre 2019 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1ère délibération : demande de versement fonds de concours « Ecoles » à la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon) a mis en place un fonds de concours « Ecoles » en faveur des communes du territoire.

Monsieur le Maire propose de solliciter ce fonds de concours au titre de l'année 2018-2019 pour un montant de : 304 € x 37 élèves = 11 248 €.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter ce fonds de concours pour la somme précitée.

Décision approuvée à l'unanimité.

2^e délibération : demande de versement fonds de concours « Investissement » à la CCPM

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la délibération de la CCPM du 23 février 2015 approuvant la mise en place d'un fonds de concours « Voiries – bâtiments infrastructures » à l'attention des communes membres de la CCPM.

Monsieur le Maire présente les diverses opérations réalisées en partie en 2019 et propose de solliciter auprès de la CCPM un total de 74 125,60 €.

Décision approuvée à l'unanimité.

3^e délibération : décision modificative n° 1 budget général de la Commune

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de réajuster les crédits de l'opération 43 – Mairie et créer une nouvelle opération pour l'aménagement du terrain de foot.

Après délibération, le Conseil municipal approuve cette décision modificative.

Décision approuvée à l'unanimité.

4^e délibération : attribution d'une subvention au groupement HPV (Haut Pays du Velay)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le groupement HPV, créé en 2018, rassemble près de 200 licenciés de 7 à 18 ans des clubs de foot de Dunières, Montfaucon et Montregard-Raucoules.

Il a été procédé à l'embauche d'un éducateur pour une durée mensuelle de 130 heures. Pour financer ce poste, une aide du Département est possible, à condition que chaque commune participe au financement pour un montant de 1 920 € : 4 communes, soit 480 € par an et par commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à verser une subvention de 480 € au titre de l'année 2019-2020.

Autorisation accordée à l'unanimité.

5^e délibération : mise à jour du tableau de classement des voiries communales

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de procéder à la mise à jour du tableau de classement des voies communales et présente le tableau dans lequel figurent les modifications par voies ainsi que les nouvelles voies à caractère de chemins, rues et places.

Cette mise à jour aura une incidence sur la Dotation Globale de Fonctionnement à compter de l'exercice 2021.

Après délibération, le Conseil municipal valide ce nouveau tableau de classement et autorise Monsieur le Maire à le transmettre à la Préfecture de Haute-Loire

Validation à l'unanimité.

6^e délibération : subventions d'État 2020 : dossiers de demande de subventions

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déposer deux dossiers de demande de subventions d'État pour des projets de voirie et d'agrandissement de la salle multi activités et en sollicite l'autorisation pour les présenter.

Autorisation accordée à l'unanimité.

7^e délibération : budget Eau : état de non-valeurs au 07 novembre 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un état de non-valeurs, relatif au budget Eau, a été remis par la Trésorerie d'Yssingaux, pour un montant de 120,91 €, relatif à l'exercice 2011.

Monsieur le Maire propose d'accepter en non-valeur cette somme.

Sur proposition de Madame la Trésorière d'Yssingaux, le Conseil municipal décide d'accepter en non-valeur ce montant de 120,91 € sur le budget Eau.

Décision approuvée à l'unanimité.

8^e délibération : vente du presbytère

Monsieur le Maire précise que, pour compléter notre délibération du 27 septembre dernier, il y a lieu de statuer, à la demande de l'étude de Maître Rocher à Tence, sur les servitudes réelles et perpétuelles qui seront constituées dans le cadre de la vente MOURGUE à la commune de Montregard.

Monsieur le Maire fait lecture du projet de constitution de ces servitudes rédigées par L'Étude de Maître ROCHER.

Après délibération, le Conseil municipal accepte la constitution de ces servitudes, accepte que la commune en supporte les frais de constitution et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents utiles.

Décision approuvée à l'unanimité.

9^e délibération : enquête publique relative au déclassement de chemins ruraux aux lieux-dits Mounet et Le Monteil

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal les courriers adressés, d'une part par Monsieur et Madame BRUAS Mickael, propriétaires au Monteil, et, d'autre part par Monsieur et Madame BEAL Jean-Pierre, propriétaires à Mounet, relatifs au déclassement d'une portion de chemin rural.

Les frais de géomètre sont à la charge des acquéreurs alors que les frais de publication et d'enquête publique seront pris en charge par la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à ce projet de déclassement, autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure légale et désigne Monsieur Henri DE FONTAINES, Commissaire enquêteur pour effectuer cette enquête publique.

Autorisation accordée à l'unanimité.

10^e délibération : acquisition de terrain à Monsieur et Madame Robert SALAGNAT au lieu-dit Les Fayettes en vue d'élargir le chemin rural

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de sa rencontre, le 25 septembre dernier, avec Monsieur SALAGNAT, concernant l'aménagement du chemin rural qui accède à sa propriété (résidence principale) sur la parcelle E60.

Il a été convenu, pour en faciliter le déneigement, d'élargir ce chemin. Monsieur SALAGNAT a donné son accord pour une cession à l'euro symbolique, avec dispense de paiement à la commune, d'une partie de son terrain longeant le chemin.

Le Conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à engager toute démarche nécessaire à la réalisation de la vente, selon un acte administratif.

Autorisation à l'unanimité.

11^e délibération : extension du périmètre du SELL (Syndicat des Eaux Loire-Lignon) : adhésion d'un nouveau membre et approbation des statuts révisés

Monsieur le Maire rappelle que notre commune est adhérente au SELL. Ce dernier, en date du 26 septembre dernier, a adopté l'adhésion d'un nouveau membre, à savoir la commune de Dunières pour la gestion de sa station d'épuration.

Après délibération, le Conseil municipal donne son accord sur l'adhésion de ce nouveau membre.

Accord à l'unanimité.

12^e délibération : chèques cadeaux aux Agents

Monsieur le Maire expose qu'au vu des fêtes de fin d'année la Commune souhaite attribuer des chèques cadeaux aux Agents, dans la limite de 169 € par Agent.

Le Conseil municipal approuve l'attribution de ces chèques cadeaux dans le cadre de l'événement « Noël du Salarié ».

Décision approuvée à l'unanimité.